



Saint Pierre
de Chartreuse

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

LETTRE MUNICIPALE JANVIER 2022



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,

pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 12 FEVRIER 2022

SOMMAIRE



- 1 - ÉDITO
- 2 - VIE MUNICIPALE
- 3 - TOURISME ET SKI ALPIN
- 12 - AFFAIRES SOCIALES
- 16 - NEIGE ET SKI
- 18 - VIE INTERCOMMUNALE
- 20 - EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS
À LA MAJORITÉ MUNICIPALE
- 21 - NUMÉROS UTILES
- 22 - OFFRES D'EMPLOI
- 23 - UN HIVER EN FÊTE

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

A cause des importants épisodes météorologiques (neige abondante puis fortes pluies) que nous avons connus cette fin du mois de décembre, des inondations et des glissements de terrains ont eu lieu dans de nombreux hameaux de la Commune. Des habitations ont été touchées et nous avons eu de nombreux dégâts sur les routes, chemins ou ouvrages d'art communaux. L'évènement le plus impressionnant fut certainement celui intervenu sur la route de Perquelin, emportée par le Guiers Mort (*voir photos page 3*), le mercredi 29 décembre. Le hameau de Perquelin, avec 30 résidents, devenait alors inaccessible. Devant l'urgence, les services techniques communaux, avec l'aide de Benoît Martin et Emeric Gontier, sont parvenus à rétablir un accès provisoire en un temps record : à 23h, le jeudi soir, la route était réouverte. Bravo et un grand merci à eux !

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur la situation actuelle de la station de ski alpin Saint-Pierre de Chartreuse / Le Planolet : pourquoi le télésiège de la Combe de l'Ours reste fermé ? Pourquoi fermer la télécabine et le télésiège des Essarts ? Que fait la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ? Quel positionnement de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse ? Quelles leçons en tirer pour l'avenir du ski ? etc. Dans cette Lettre municipale, nous vous donnons, en toute transparence, des éléments de réponse factuels à ces questions, pour que nous puissions ensemble imaginer et construire la suite. A l'occasion du Conseil municipal du 3 janvier, des représentants des socio-professionnels (moniteurs ESF, artisans, commerçants, agriculteurs) ont souhaité interpeller les élus de la Commune sur la situation, partager leurs inquiétudes et échanger sur l'avenir de l'activité ski alpin. Partageant les mêmes préoccupations, nous avons ainsi pu avoir des premiers échanges constructifs, qui ont permis de converger sur bon nombre de points. A nouveau, la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse tient à exprimer son soutien à l'activité ski alpin sur notre territoire.

Malgré les difficultés actuelles et que nous ne minimisons pas, nous devons garder collectivement le cap d'une vision positive et optimiste, pour ensemble réussir à surmonter la situation et rassembler nos énergies et nos compétences autour d'un projet viable. Nous estimons que toutes les solutions doivent être explorées, collectivement, en tenant bien compte de leur faisabilité réelle : technique/sécurité, financière, administrative, juridique, et pérenne dans le temps. Nous invitons tous les acteurs locaux volontaires à se mettre en ordre de marche et solliciter la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, pour écrire ensemble le projet de station de ski à moyen et long terme. Dans ce contexte, s'il est proposé un projet viable financièrement et qui répond aux exigences de sécurité imposées par le Préfet et les Services de l'Etat, la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse pourra accompagner et soutenir, à la hauteur de ses moyens, ce nouveau projet de station. Il nous faut réussir la transition vers une offre d'activités diversifiée 4 saisons, résiliente, dont les offres neige et ski font intégralement partie, avec un nouvel équilibre technique et financier durable. Ainsi, sans attendre, nous avons sollicité la Communauté de Communes pour organiser une rencontre courant janvier entre les élus communautaires et les socio-professionnels de la station, pour engager le dialogue et ce travail en commun. Ensemble, œuvrons pour valoriser notre village et créer ensemble notre avenir !

En raison de la nouvelle vague en cours du Covid-19, nous nous voyons à nouveau contraints d'annuler notre cérémonie des vœux de la municipalité, initialement prévue ce samedi 8 janvier. C'est donc à distance et par écrit que je vous souhaite à tous, beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour 2022, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers !

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »
(Antoine de Saint-Exupéry)



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 3 janvier 2022

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Bâtiments

La Commune a passé commande auprès de l'entreprise Alp'études, pour un montant de 3 330 € HT, d'une étude préalable la création de toilettes publiques côté Est du bâtiment de l'Ancienne mairie, en lien avec la réalisation des travaux de la Maison de santé qui vont débiter au printemps 2022 et qui vont rendre inutilisables les toilettes actuelles (sous la salle des fêtes).

Chemins et pistes

La Commune a commandé la réalisation de travaux d'urgence auprès de l'entreprise Hydrokarst, pour sécuriser la piste de la Scia, pour un montant de 8 954€ HT. Avec l'aide des services techniques communaux, il s'est agi de miner un bloc rocheux qui menaçait de tomber, abattre quelques arbres et évacuer les matériaux.

Date du prochain Conseil municipal : lundi 7 février à 20h30

Fortes pluies et inondations du 28/29 décembre 2021

En raison de la succession d'importants épisodes météorologiques (neige abondante puis fortes pluies fin décembre), des inondations et des glissements de terrains ont eu lieu dans de nombreux hameaux de la Commune. Des habitations ont été touchées et nous avons eu de nombreux dégâts sur les routes, chemins ou ouvrages d'art communaux.

Nous avons commencé le recensement des dégâts survenus. Le nombre et l'ampleur des sinistres pourront venir appuyer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune. Aussi, si les intempéries ont causé des dégâts importants chez vous, nous vous invitons à faire parvenir très rapidement un courrier en mairie, décrivant, de manière la plus exhaustive possible, les dégâts constatés chez vous, en mentionnant la date, le lieu, etc. N'hésitez pas à joindre des photos.



accueil@saintpierredechartreuse.fr



L'événement le plus impressionnant fut certainement celui intervenu la route de Perquelin, emportée par le Guiers Mort, le mercredi 29 décembre, vers 18h. Le hameau de Perquelin, avec 30 résidents, devenait alors inaccessible. Devant l'urgence, les services techniques communaux, avec l'aide de Benoît Martin et Emeric Gontier, ont entrepris de rétablir un accès provisoire. Ce qu'ils ont réussi à faire, après une très longue journée de travaux et une bonne partie de la nuit. A 23h, le jeudi soir, la route était ré-ouverte. Bravo et un grand merci à eux !





Le ski alpin, activité majeure du tourisme à Saint-Pierre de Chartreuse

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur la situation actuelle de la station de ski alpin Saint-Pierre de Chartreuse – Le Planolet : pourquoi le télésiège de la Combe de l'Ours reste fermé ? Pourquoi fermer la télécabine et le télésiège des Essarts ? Que fait la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ? Pourquoi avoir confié l'exploitation à SSIT/CCDS par la Communauté de Communes ? Pourquoi ce manque d'anticipation dans les recrutements du personnel ? Quel positionnement de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse ? Quelles leçons en tirer pour l'avenir du ski ?

La Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse souhaite vous informer de la situation actuelle de la station, et des multiples causes qui nous y ont conduits, en apportant les éléments de réponse factuels dont nous disposons, pour qu'enfin et surtout, nous puissions ensemble imaginer et construire la suite.

La station de ski alpin Saint-Pierre de Chartreuse / Le Planolet, depuis la dissolution du SIVU suite à un déficit chronique qui faisait peser un risque important sur les finances communales, est maintenant sous la compétence de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Cette saison, la Communauté de communes a confié l'exploitation de la station à la société SSIT/CCDS. Malgré cela, elle connaît deux problèmes importants :

- Un problème structurel de viabilité technique et financière, présent depuis de très nombreuses années, avec un déficit financier annuel estimé à environ 300 k€ / an, et par ailleurs devant faire face à des exigences de sécurité de plus en plus importantes ;
- Un problème conjoncturel lié aux difficultés de Recrutement de pisteurs / secouristes cette saison 2021/2022, lié à la pandémie.

Notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse tient à exprimer son soutien à l'activité ski alpin sur notre territoire. Au fil des décennies, le ski est devenu un des moteurs de l'économie du village, qui génère un grand nombre d'emplois directs et indirects et des commerces de qualité. Cet héritage demeure : en préservant l'activité ski et la replaçant à sa juste place, il en va du bon équilibre de l'ensemble des activités du village, autant des acteurs que des bénéficiaires. Face au problème de recrutement en cours, nous avons, en ce début de saison, participé activement à la recherche de solutions pour permettre l'ouverture du secteur de la Combe de l'Ours : recherche de logements pour les saisonniers, recherche de « voltigeurs » via nos médias et réseaux, proposition de prise en charge de tests antigéniques quotidiens Covid-19 pour des éventuels employés non vaccinés sur le secteur de la Combe de l'Ours.

Malgré les difficultés actuelles, nous devons garder collectivement le cap d'une vision positive et optimiste à moyen et long terme en nous concentrant sur les atouts exceptionnels de notre site : anticiper la transition vers une offre diversifiée 4 saisons, résiliente, durable et sobre en ressources, dont les offres neige et ski font intégralement partie. L'enjeu est de rendre la station attractive, accueillante, en réponse aux attentes d'une clientèle familiale, avec un nouvel équilibre technique et financier durable, et ce, dans une réflexion globale pour toutes les saisons. Ensemble, œuvrons pour valoriser notre village et créer ensemble notre avenir !

La Commune de St Pierre jusqu'à aujourd'hui a soutenu la Communauté de Communes dans ses décisions visant à optimiser toutes les possibilités de la station en tenant compte de l'évolution du ski alpin. Même si parfois des écarts de points de vue existent (fermeture du télésiège de La Scia par exemple), nous assumons cette posture de soutien à la stratégie communautaire. En effet, l'état technique et financier de la station impose sa restructuration : réduction de son périmètre dans l'objectif d'une viabilité financière retrouvée à moyen terme, condition nécessaire exigée par le Préfet de l'Isère. Des actions et projets communaux ont été menés depuis septembre 2021 : préparation de la station et des parkings, installation d'une patinoire à Saint-Pierre, animations dans le village tout au long de l'hiver, ouverture d'une station de ski de randonnée, création de nouveaux parcours raquettes, reprise de la compétence ski nordique à Saint-Hugues, mise en place d'une offre de minibus partagé, élaboration d'un plan d'actions tourisme sur plusieurs d'années qui se concrétise dès à présent par le lancement de projets importants (aménagement du Plan de Ville, réhabilitation/transformation des bâtiments communaux à Saint-Hugues en locaux multi-activités, aménagement de sentiers inter-hameaux, projet culturel, ...), etc.



Ces efforts collectifs n'ont pas été suffisants pour réussir l'ouverture de la saison, en raison probablement d'un manque d'anticipation de la part de la CCDS en matière de recrutement de personnel, avec comme conséquence le non-fonctionnement du télésiège de la Combe de l'Ours et du secteur emblématique des pistes de La Scia ou du Creux de la neige. La situation actuelle est incontestablement très préoccupante.

Prenons le temps de revenir sur le contexte et la situation, que l'on connaît depuis plusieurs années ...

Un déficit structurel financier de la station

Plusieurs études successives ont fait le même constat d'un déficit structurel financier de la station depuis de nombreuses années. Chacune a proposé des actions pour y répondre, sans jamais toutefois trouver la solution permettant de revenir à une situation viable : étude « Dianeige » en 2006, feuille de route « Offre neige Chartreuse » en 2011, projet « Avenir ski » en 2012, étude « MDP » en 2016/2017, projet de SSIT/CCDS en 2021. La station compte un équipement en remontées mécaniques trop important (beaucoup de téléportés), très supérieur en comparaison des stations de taille ou situation équivalente, comme Lans en Vercors par exemple.

Des rapports de la Chambre Régionale des Comptes se sont succédés, assortis d'arrêtés du Préfet de l'Isère, en 2011, 2015 et 2020. Quelques extraits (2020) :

- « Les charges d'exploitation du compte administratif 2019 sont à un niveau quasi-incompressible en l'état actuel de fonctionnement de la station, étant précisé qu'une modification du fonctionnement de la station, notamment une ouverture partielle du domaine skiable en nombre de jours et en nombre de remontées mécaniques, voire la fermeture de certaines installations, permettrait de faire baisser les charges de personnel et de patrimoine. »
- Le Préfet demande « une réflexion sur l'ouverture partielle de la station, en termes de jours ou de remontées mécaniques, en vue de diminuer les charges de fonctionnement, touchant notamment les charges de personnel et d'entretien du patrimoine. »

- « Dans un délai de 6 mois à compter de la notification de cet arrêté, l'EPIC Domaine skiable cœur de Chartreuse fera réaliser un audit sur l'organisation de la maintenance par un OISGS (Organisme d'Inspection des SGS) visant notamment à analyser les causes qui ont conduit à l'état dégradé de la télécabine des Essarts et télésiège de la Scia. »

Le STRMTG (structure d'État qui régit l'exploitation des remontées mécaniques) fait le constat de manquements chroniques de procédures ou contrôles de sécurité de l'exploitation des remontées mécaniques de la station, depuis de très nombreuses années, notamment pour le télésiège de la Scia et pour la télécabine des Essarts (liées à la technologie « pinces S », ancienne, dont la maintenance va devenir de plus en plus délicate). Il exprime des exigences fortes de montée en compétence des équipes d'exploitation et de sécurité, ainsi que sur les compétences électriques, les outils de suivi et les dispositifs de formation/évaluation/habilitation.

Ces exigences du STRMTG et du Préfet de l'Isère ont amené la Communauté de Communes à rechercher en urgence, pour la saison 2021/2022, un exploitant pouvant présenter les garanties nécessaires en matière de sécurité de la station. Le délai court a amené à faire le choix de confier l'exploitation à CCDS, sous la forme d'une « régie intéressée », schéma validé par le Préfet, pour une saison seulement, le temps de préparer et lancer une DSP (délégation de service public) pour les saisons suivantes. CCDS (Cœur de Chartreuse Domaine Skiable) est une filiale de la société Savoie Stations Ingénierie Touristique (SSIT), outil créé par le Département de la Savoie pour accompagner les territoires dans l'exploitation de leur domaine skiable. SSIT exploite les stations de Saint-Colomban des Villards et Albiez

Montrond et participe au directoire de 14 autres stations savoyardes. C'est pour ses compétences

d'exploitation de domaine skiable que la Communauté de Communes a confié à CCDS l'exploitation de la station de Saint-Pierre de Chartreuse/Le Planolet.





Qui est responsable des remontées mécaniques et de la station de ski alpin ?

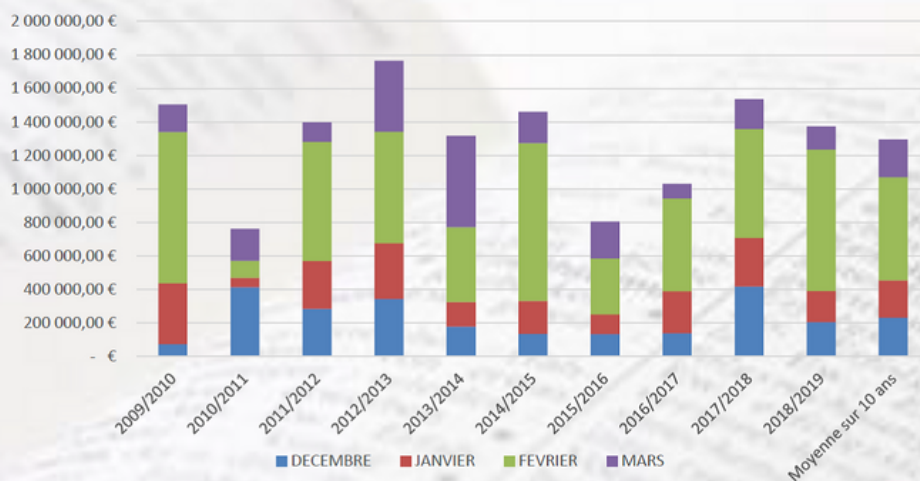
Jusqu'en 2016, la station était gérée par un « SIVU », composé des Communes de Saint-Pierre de Chartreuse et Saint-Pierre d'Entremont Isère. En mars 2016, face aux problèmes importants de gestion administrative et financière*, le Préfet de l'Isère prend la décision de le dissoudre. Parallèlement au regard de l'enjeu économique et social que représente le domaine skiable, le Préfet demande à la Communauté de communes si elle accepterait que lui soit transférée la compétence ski alpin / remontées mécaniques. Le 3 novembre 2016, la compétence ski alpin / remontées mécaniques est transférée à la CCCC suite à la délibération des 17 Communes la composant. La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse crée alors l'EPIC pour assurer la gestion de la station (EPIC Domaine skiable Cœur de Chartreuse).

* A l'occasion de la dissolution du SIVU en 2016/2017, les deux Communes de Saint-Pierre d'Entremont Isère et Saint-Pierre de Chartreuse ont dû assumer une charge financière de 690 000 € environ (dont 580 000 € uniquement pour Saint-Pierre de Chartreuse), liée à la récupération du déficit structurel financier de la structure. Parallèlement, les frais de remise en service des remontées mécaniques permettant leur exploitation pour la saison 2016-2017 ont été intégralement pris en charge par la CCCC, ainsi que l'encourt de la dette liée aux emprunts contractés par le SIVU pour financer les télésièges de la Combe de l'Ours et des Fraisses et les grandes inspections.

La situation fin 2019

Les éléments ci-dessous sont issus d'une présentation faite à la Commune par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse fin 2019. A cette occasion, la Communauté de Communes exprimait la conclusion et le vœu suivants : « On écrit ensemble un avenir possible... : pour écrire cet avenir, il est indispensable d'améliorer sérieusement la rentabilité d'exploitation et d'accepter la limitation des services et des dépenses, pour retrouver des marges et les investir au service de l'amélioration du domaine skiable. »

Evolution du Chiffre d'Affaire



**87 000 titres
vendus
160 000 journées
skieurs**

CA au regard du petit équilibre

2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
1 503 867€	762 023€	1 396 940€	1 765 321€	1 317 534€	1 461 038€	805 271€	1 030 681€	1 535 834€	1 374 244€



Analyse après 3 ans d'exploitation

Les points faibles

En comparant 14 domaines similaires, le DSCC possède le **plus faible nombre de jours d'ouverture** (17% < que la moyenne) et 10 jours de moins que le second le plus bas (altitude basse et absence de neige de culture).

Aléa neige important

Plus de RM que la moyenne, notamment des téléportés.

Une ancienneté du parc de RM > à la moyenne (+6ans).

Coût d'exploitation élevé

+ 30% du chiffre d'affaires réalisé sur 2 semaines et 15% sur 2 weekends.

Fluctuation du CA

Un endettement de quasi 30 % du CA pour des équipements qui ne contribuent pas toujours à améliorer l'offre

Un héritage coûteux qui ne répond pas aux attentes des clients

Une capacité en lits marchands très faible (3500 lits) **et en baisse** (-547 lits en centres de vacances depuis 2007) qui ne permet pas de sécuriser le CA hors vacances scolaires et lors de météo défavorable (ex 5 x plus de résidences 2dares en 50 ans sur les territoires de montagne en Isère)

Le massif de Chartreuse n'est pas considéré comme une destination de sports d'hiver.

Pour 19 % des non-clients interrogés pourraient se projeter dans un séjour neige en Chartreuse

Pour 39 % des clients ayant déjà séjourné

Une offre de services et d'activités d'après ski et hors ski très faible

Des transports collectifs quasi inexistants qui induisent un usage exclusif de la voiture individuelle.

Les points forts

+ 80 % des clientèles « très satisfaites » du cadre naturel du cadre de pratique

Des paysages préservés qui constituent un cadre de pratique naturel facilitant l'expérience client

Un domaine skiable situé à proximité d'aires urbaines densément peuplées pour lesquelles la destination montagne (hiver comme été) bénéficie d'une forte attractivité. **(5 M de visiteurs)**

Accessibilité facile et rapide

Une politique tarifaire orientée vers les jeunes et la famille.

Accessibilité financière pour le plus grand nombre

Un processus de diversification en cours avec notamment l'expérimentation de concepts Partenariats Public/Privé : **Station de trail et d'Espace ski de rando + proximité des centres de recherche.**

Le territoire Cœur de Chartreuse comme laboratoire d'expérimentation in situ

Une pluriactivité importante des professionnels de la neige (Agriculteurs, forestiers, conducteurs d'engins du BTP)

Menaces

Un durcissement de la réglementation qui régit l'exploitation des remontées mécaniques et qui induit des coûts supplémentaires. Concrètement, **impossibilité de déplacer tous les téléportés d'ici 2 ans** et **potentiellement arrêt de la télécabine sous 5 ans.**

Un enneigement de plus en plus aléatoire :

La température a augmenté de **2°C entre 1960 et 2014** au col de Porte => - 78 cm de neige

+1°C = - 1 mois

La maturité du marché du ski ou la croissance du CA des stations est liée aux parts de marché prises à la concurrence.

Le Financial Times montre qu'en 10 ans, **le nombre de skieurs dans les Alpes a diminué de 14%.**

Une perte d'intérêt de la pratique du ski pour les publics jeunes

+ de 50% des jeunes (15-25 ans) interrogés **ne sont jamais allés au ski, ou bien une fois quand ils étaient petits.**

Des offres concurrentes de plus en plus qualifiées et à moindre coût : destinations soleil, autres loisirs (jeux vidéo, bricolage,...)

Opportunités

Des dispositifs financiers (Départements, Région, Europe voire Etat) **qui peuvent accompagner des démarches d'une part, d'atténuation des effets du réchauffement climatique et d'autre part, d'évolution de l'économie touristique.**

La crise économique qui pourrait rediriger les clients vers des stations « meilleur marché »

L'émergence de nouvelles pratiques qui peut susciter de nouveaux services ou produits touristiques ex : ski de randonnée, VTT AE,...

Des acteurs privés qui peuvent participer activement à l'évolution de l'offre d'activités de la montagne et au renforcement de l'imaginaire qui y est lié.

De nombreuses réflexions autour d'un nouveau modèle touristique et économique de la moyenne montagne mais très peu d'initiatives concrètes.



Pour les autres stations de sports d'hiver, le ski alpin est une activité bénéficiaire ou a minima équilibrée. Sur notre territoire de Chartreuse, par sa situation fortement déficitaire, le ski alpin représente une charge financière lourde d'environ 300 000 € / an. Jusqu'à un certain niveau, on pourrait admettre de l'assumer, considérant les retombées économiques indirectes que l'activité peut générer en période hivernale (hébergement, commerces, emplois, ...). Toutefois, historiquement, pour notre Commune, ce poids financier, disproportionné pour un village de 1000 habitants, a eu des conséquences graves puisqu'elle a empêché les mairies qui se sont succédées de maintenir à niveau et entretenir notre patrimoine et nos équipements publics : bâtiments, routes et chemins, espaces publics, réseaux d'eau/assainissement/pluvial, services sociaux, culture, etc. Face à cette situation, le Préfet est intervenu et exige de prendre des mesures fortes, de façon urgente.

Quels problèmes et quelles solutions proposées ces dernières années ?

En 2017 et 2019, les bureaux d'études faisaient le constat « *d'un manque historique de vision et de prospective, d'un manque d'entretien des pistes faute de temps et de ressources, d'un manque de compétences, notamment en matière de sécurité (évacuation), et de problèmes de gouvernance* », et proposaient les axes de travail suivants « *nécessaires pour obtenir des résultats convaincants* » : « *travailler sur le domaine skiable en tant que tel (reprofilage de piste, entretiens...), travailler sur l'organisation, les rôles, les responsabilités (la gouvernance), mettre en place un plan d'enneigement raisonnable et raisonné sur quelques secteurs clés, réfléchir aux accès du domaine skiable, développer les services clients (carte magnétique, ...)* ».

Dans son rapport d'audit du 6 juillet 2021, SSIT pointe les problèmes suivants :

- « *Un domaine à faible altitude, avec un enneigement soumis fortement aux aléas climatiques ce qui a un impact lourd sur les recettes du domaine skiable (jusqu'à -60% environ du chiffre d'affaires)* ;

- *Un déficit chronique de l'EPIC qui a fait l'objet d'une demande précise de la Préfecture d'engager des actions opérationnelles et cohérentes pour trouver un équilibre financier ; un équilibre financier fragile ; des charges qui progressent plus vite que le chiffre d'affaires ; des charges d'exploitation ne sont pas en rapport avec le chiffre d'affaires ; un résultat d'exploitation structurellement déficitaire (déficit moyen net de 200 K€ par an) ; un fort niveau d'endettement (capital restant dû à date s'élève à 2 M€ (+ 400 K€ ligne de trésorerie) ; une capacité de financement de l'EPIC qui ne lui permet pas de rembourser ses échéances annuelles d'emprunt ; un déficit structurel de financement qui va s'accroître au fil des années du fait du financement des GI par emprunt (pour mémoire des grandes inspections de 425 K€ devront être financées en 2022).*
- *Pas de capacité de remplacer l'outil de production ni de financement d'investissements générateurs de chiffre d'affaires (neige de culture, outils de commercialisation, etc.). Les affectations budgétaires sont orientées « exploitation » et non pas « client », malgré les investissements réalisés par l'EPIC dans ce domaine à hauteur de ses moyens (accès TSD, caisses du Planolet, etc.).*
- *Concernant l'avenir des appareils : les grandes inspections de la télécabine doivent désormais se réaliser tous les 5 ans (avec l'avenir incertain de la « pince S » : compte tenu du faible nombre d'appareils dotés de cette pince encore en exploitation, le coût des pièces ne va cesser de croître. Enfin, les compétences autour de cette pince disparaissent progressivement.)*
- *Le TSF de la Scia rencontre des difficultés d'exploitation (arrêté de suspension d'exploitation en décembre 2019, problème de galets à joncs, maintenance exceptionnelle, etc.).*



la montagne à votre rythme



LA COMBE DE L'OURS

TKD des Ecureuils
Débit : 720sk/h
Nbr passages saison : INCONNU

TKD Creux de la neige
Débit : 800sk/h
Nbr passages saison : INCONNU

TSF de la Scia
Débit : 1200sk/h
Nbr passages saison : INCONNU

LA DENT DE CROLLES
• 2062 m

TKD Cucheron
Débit : 600sk/h
Nbr passages saison : INCONNU

TSF des Fraisses
Débit : 1175sk/h
Nbr passages théorique à 100% : 770 800
Nbr passages moyen saison : 55 534
Taux de remplissage moyen : 7,2%

	Appareil sous-utilisé	Taux de remplissage normal	Appareil saturé
moyenne sur la saison	< 20%	20% < T < 35%	> 35%
journée de pointe	< 35%	35% < T < 55%	> 55%

TKD Seuillet
Débit : INCONNU
Nbr passages saison : INCONNU

TKF Sauterelle
Débit : INCONNU
Nbr passages saison : INCONNU

TSD Combe de l'Ours
Débit : 2400sk/h
Nbr passages théorique à 100% : 1 574 400
Nbr passages moyen saison : 143 940
Taux de remplissage moyen : 9,14%

TC des Essarts
Débit : 1500sk/h
CA moyen saison : 979 761€
Montant moyen JSK : 8,82€
Taux de remplissage moyen : 15,8%

Visites Réglementaires RM	2022	2023	2024	2025	2026
TC6 Essarts GI		71 000 €	62 000 €		
TC6 Essarts Pincés	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
TC6 Essarts Cabines			8 000 €		
TSD Combes de L'Ours GI	250 000 €				
TSD Combes de L'Ours Pincés	75 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
TSF La Scia GI			131 500 €		
TSF La Scia Triennales Attaches			12 000 €		
TSF Des Fraisses GI	13 000 €	85 000 €			
TSF des Fraisse Triennales Attaches		15 000 €			15 000 €
TC6 Essart : MO SS Traitance	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
TSD Combe de L'ours SS Traitance	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €
TSF La Scia SS Traitance	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
TSF des Fraisses SS Traitance	7 200 €	7 200 €	7 200 €	7 200 €	7 200 €
Total Visites Réglementaires RM	425 200 €	273 200 €	315 700 €	102 200 €	117 200 €

SSIT préconise ainsi de réduire le périmètre du domaine skiable pour réduire les coûts de maintenance et d'exploitation des appareils et des pistes, et d'internaliser la maintenance et monter en compétence.

L'EPIC devra mettre en adéquation ses charges avec son chiffre d'affaires.

Augmenter son chiffre d'affaires

- Par un effet volume
- Par un effet prix
- Par un mixte des deux propositions ci-dessus en visant un accroissement du prix moyen de la journée skieur

Réduire ses charges

- En rationalisant le domaine skiable notamment en réduisant le périmètre d'exploitation
- En optimisant les charges externes

Dans les relations avec les établissements financiers, il sera indispensable de rechercher :

- Un étalement de la dette d'emprunt notamment pour passer le cap de l'année 2021 ;
- L'obtention de financements destinés à la restructuration du domaine.



Le mot de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (« Regards de Chartreuse » de novembre 2021) :

[...] Une saison hivernale 2019-2020 faiblement enneigée et une année et demie de pandémie ont fini de déstabiliser la situation financière de la station, déjà précaire, car régulièrement déficitaire. Ainsi, au printemps 2021, l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui assurait cette exploitation devait faire face à un durcissement de la position des banques quant au remboursement de sa dette, le conduisant quasiment à une situation de cessation de paiement. Le Conseil communautaire, avec le soutien des communes supports de stations (Saint-Pierre de Chartreuse, Saint-Pierre d'Entremont et Entremont-le-Vieux), convaincu, de l'intérêt économique et social que représente le ski alpin pour le territoire, a entrepris 3 actions afin, d'une part, d'ouvrir le domaine skiable cet hiver et, d'autre part, de maintenir, dans les meilleures conditions possibles, l'activité à moyen terme :

- *L'établissement d'un plan de redressement de l'exploitation du domaine skiable ;*
- *Une externalisation de son exploitation à la société Cœur de Chartreuse Domaine Skiable (CCDS)*
- *Une négociation avec l'ensemble des partenaires bancaires afin de reprofiler la dette de l'EPIC.*

Les deux premiers points étaient posés comme préalables par les banques pour entamer cette négociation. Le plan de redressement induit une évolution du périmètre d'exploitation des remontées mécaniques. Ainsi le télésiège débrayable six places de la Combe de l'Ours, appareil le plus moderne, situé sur la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, devient l'axe principal de la station. La télécabine au départ de Saint-Pierre de Chartreuse, mise en service en 1982, et le télésiège de la Scia mis en service en 1988 ne seront pas exploités. Des navettes régulières assureront les liaisons entre le village de Saint-Pierre de Chartreuse et le Planolet via la Combe de l'Ours. L'espace débutant, quant à lui, se situera sur le secteur du Planolet. Cette optimisation de l'exploitation de la station autour des remontées mécaniques les plus récentes ne change presque pas sa skiableté en offrant 33 kilomètres de pistes. Elle permet aussi, en parallèle, le développement et la qualification des activités de ski de randonnée, raquettes à neige, luge... [...]

Pourquoi le télésiège de la Combe de l'Ours n'ouvre pas ?

L'exploitant CCDS fait face à de très grosses difficultés de recrutement de personnel pour cette saison 2021/2022. Il manque deux pisteurs/secouristes, condition indispensable pour ouvrir le secteur skiable de la Combe de l'Ours, et encore 5 à 7 « voltigeurs » à mobiliser et former. Le STRMTG impose qu'un exercice d'évacuation en conditions réelles du télésiège de la Combe de l'Ours soit réalisé. Il ne pourra donc pas ouvrir tant que l'équipe d'évacuation ne sera pas au complet et testée en réel. Il faut aussi recruter un électromécanicien, ce poste est actuellement géré en mode dégradé.

Ce problème se retrouve partout ailleurs dans les stations de ski actuellement. La pénurie de pisteurs se situe au niveau national, dans un contexte de pandémie du COVID-19 qui impose au personnel de disposer du pass sanitaire (bientôt pass vaccinal ?), ou encore de choix de reconversion. Ce manque de personnel est encore plus fort pour notre station de ski. En effet, des contrats de 3 mois sont moins attractifs : les pisteurs potentiels se tournent vers les stations qui offrent des saisons plus longues. De plus, les conditions d'ouverture du droit au chômage ont changé le 1er décembre 2021 : il faut dorénavant avoir travaillé 6 mois au cours des 24 derniers mois pour être indemnisé (contre 4 mois auparavant). Ainsi, un saisonnier qui a un contrat de 5 mois, arrive assez facilement à trouver 2 mois de contrat l'été. Pour un saisonnier avec 3 mois de contrat l'hiver, c'est beaucoup plus aléatoire de trouver 3 mois de contrat l'été.

Au-delà de ces difficultés, comme dit plus haut, nous déplorons et condamnons le manque d'anticipation de CCSDS : début septembre 2021, les recrutements auraient dû être lancés pour pouvoir s'organiser.

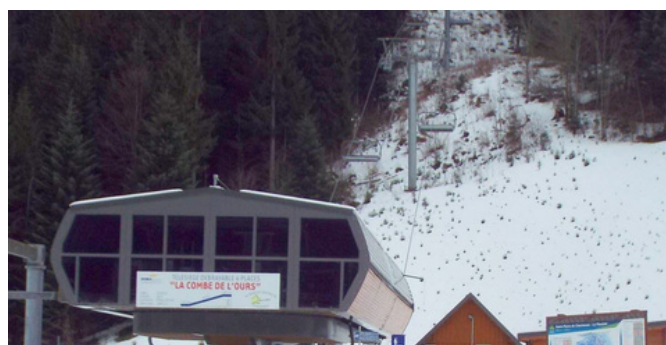


Photo Dauphiné Libéré



La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse demande de travailler sans attendre ensemble et construire collectivement notre projet de station

Par délibération du 5 juillet et un courrier adressé fin août 2021, nous avons sollicité formellement la Communauté de Communes du Cœur de Chartreuse, lui demandant d'être associés, avec les autres Communes support des domaines skiables et les socio-professionnels, à l'analyse des scénarios de restructuration de la station et de leurs impacts, afin de permettre leur appropriation par tous et de prendre rapidement et collectivement le virage qui s'impose vers une station touristique diversifiée et 4 saisons, pérenne, où le ski a toute sa place, avec une viabilité économique retrouvée. A cette occasion, les élus communaux avaient également insisté sur le maintien de l'ouverture du télésiège de La Scia pour la saison 2021/2022, considérant son rôle majeur dans l'accès aux pistes du « haut de station ». Pour ce dossier à forts enjeux de Territoire, nous avons demandé à la Communauté de Communes de revoir et adapter la méthode de gouvernance en son sein : travailler ensemble entre élus et partenaires (au premier rang desquels les Communes), préparer en amont les propositions, mettre en place une conduite de projets qui permette d'anticiper, de les étudier et les mettre en œuvre selon les échéances et les objectifs fixés par les élus.

La Communauté de Communes, consciente de l'enjeu que représente le domaine skiable, et à la demande de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, a installé un comité d'échanges auquel participent les communes support de la station, l'ESF, un représentant des loueurs, un représentant des Unions des commerçants, l'Office de tourisme, Chartreuse tourisme et l'exploitant CCDS.

Avec nos partenaires, il faut dès aujourd'hui produire un « projet de station », fidèle à notre vision, qui ouvre des perspectives visibles et accessibles. Nous préconisons le déploiement de schémas de fonctionnement de la station en plusieurs étapes, à construire ensemble, avec des objectifs partagés, pour l'attractivité de la station mais aussi l'invention d'un modèle viable, opérationnel et dynamique :

- À court terme : un schéma d'exploitation de transition, avec un périmètre de station optimisé, pour réduire l'impact financier et répondre aux exigences des partenaires financiers,
- Pendant 2/3 ans : des premiers investissements pour améliorer l'accueil et sécuriser le domaine skiable,

- A moyen/long terme : un repositionnement du domaine, vers une offre neige diversifiée et en tenant compte des éventuelles évolutions des attentes clientèle, des prévisions d'enneigement liées au réchauffement climatique, et de l'état réel des remontées mécaniques et de leurs coûts.

Le 20 octobre 2021, souhaitant engager une démarche collective de transition du modèle touristique du massif, la Communauté de Communes a organisé un déplacement à Métabief (station de ski alpin située dans les montagnes du Jura, à une altitude comprise entre 900 et 1400 m), pour bénéficier de leur expérience et de leur vision du tourisme et du ski alpin à l'horizon 2030-2035 et aussi échanger sur la méthodologie employée pour réussir leur transition :

 https://www.alpine-region.eu/sites/default/files/uploads/event/2372/attachments/working-document_methodo.pdf

Bien consciente des évolutions en œuvre en terme d'enneigement et de température, Métabief a fait le choix de ne plus s'engager dans des investissements lourds et disproportionnés de renouvellement de remontées mécaniques, de faire en sorte que les remontées mécaniques viables actuelles puissent encore être utilisées plusieurs années et en parallèle d'évoluer vers la mise en place d'activités complémentaires au ski alpin, au sein d'une gouvernance élargie. Plus particulièrement, une méthode innovante de diagnostic précis des installations de remontées mécaniques a été menée, « EVE », permettant de juger de leur état réel et de leur viabilité dans le temps. Nous demandons qu'une telle analyse soit menée rapidement sur notre station, pour évaluer en toute objectivité l'état de nos installations et la faisabilité de leur maintien dans le futur, en tenant compte des coûts de rénovation, d'entretien et de maintenance annuels et de fonctionnement. Il s'agit de la méthode « EVE » :

 <https://www.alpipro.com/metabief-fait-confiance-a-la-methode-eve-pour-la-gestion-de-ses-remontees-mecaniques>



Après avoir dû collectivement nous consacrer cette fin d'année 2021 à l'ouverture de la station cette saison, les réunions de travail sur le futur de la station sont donc à programmer dès ce début du mois de janvier 2022, afin d'anticiper et préparer la saison prochaine 2022/2023 et ses possibles modes d'exploitation. Toutes les solutions doivent être explorées, collectivement, en tenant bien compte de leur faisabilité réelle : technique/sécurité, financière, administrative, juridique, et pérenne dans le temps.

Conjuguons tous nos efforts pour ne plus revivre l'expérience traumatisante de cette année.

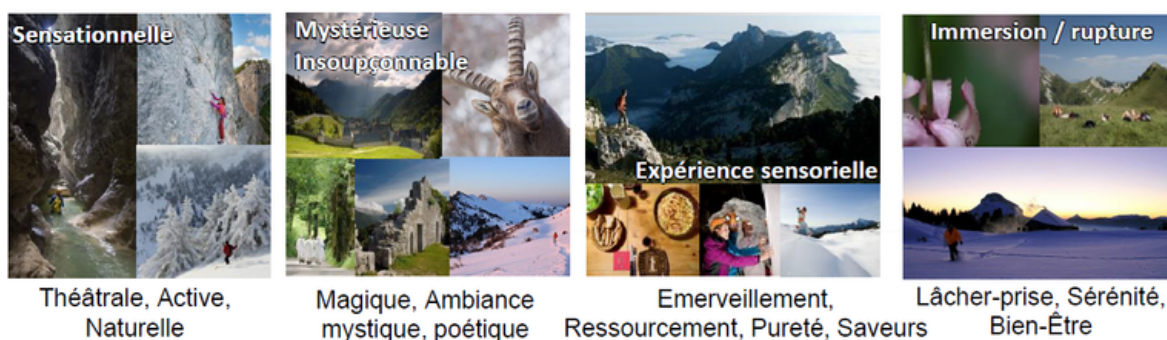
La Communauté de communes est par ailleurs lauréate de l'appel à projet de l'État « Avenir montagne Ingénierie » permettant de mobiliser des moyens humains et financiers pour travailler sur la transition de notre modèle touristique. Dans ce cadre, une démarche réunissant l'ensemble des acteurs concernés sera mise en place dès le printemps 2022.

Notre vision du tourisme pour Saint-Pierre de Chartreuse : vers un plan d'actions ambitieux

Nous continuons à avancer vers notre vision du tourisme et travaillons sur un plan d'actions en faveur d'une nécessaire diversification de l'offre dans une approche « 4 saisons » où le ski alpin a une place privilégiée.

En valorisant l'identité singulière de Saint-Pierre de Chartreuse, « village-station de pleine nature », nous développerons et maillerons des lieux d'expérience, reliés entre eux et au territoire afin qu'ils créent une dynamique d'ensemble, en application d'un principe simple : « Quand hier il fallait 10 M€ pour un lieu, demain il faudra 10 lieux à 1 M€ » :

- Le centre-bourg et le Plan de ville : lieu de vie pour les habitants, les clientèles touristiques, les commerçants, les associations, la vie locale,
- La Diat : lieu de détente et de loisirs, espace de valorisation des ressources naturelles (bois, eau, rivière),
- Saint-Hugues/Les Égaux : pôle multi-activités sports nature, en lien avec la culture / le Musée Arcabas, l'agriculture, l'école, la vie locale,
- Les Essarts/La Scia : lieu dédié aux activités de pleine nature et accès aux grands paysages,
- Le Col de Porte/Charmant Som/Chamechaude : grand site et porte d'entrée du territoire de Chartreuse.



Développer une offre touristique d'hébergement de qualité sera l'une des priorités, soigner le séjour en soignant l'accueil, développer l'économie locale, sécuriser l'existant, encourager l'installation de nouvelles entreprises, les accompagner, créer des services, donner envie de revenir et de rester.

Ce projet doit s'inscrire dans une gouvernance solidaire multi-partenaires à l'échelle du massif de Chartreuse (institutionnels, socio-professionnels et commerçants, associations et habitants). Je tiens à ce titre à remercier tout particulièrement l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et le Parc naturel régional de Chartreuse, pour leur accompagnement financier conséquent dans nos différents projets. Sans oublier, aussi, toutes les associations, les bénévoles, les socio-professionnels, les commerçants et les élus, pour leur implication

Construisons, ensemble, l'avenir du tourisme en Chartreuse, de notre village-station et de ses activités ski et neige !

Stéphane GUSMEROLI - Maire
et le Conseil municipal de Saint-Pierre de Chartreuse



Repas et colis de Noël : Remerciements aux enfants de l'école des 4 montagnes !

Le repas de Noël, proposé aux Seniors de Saint-Pierre de Chartreuse – personnes âgées de 70 ans et plus – s'est déroulé cette année au restaurant le Chamechaude le mardi 14 décembre 2022. Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes.

Après la présentation de Monsieur le Maire, rappelant la décision de maintenir le repas, tout en invitant les convives à respecter les gestes barrières, j'ai saisi l'occasion pour présenter la mise en œuvre des actions « portage de repas : Colis-Repas » et « trajet à la demande ». Concernant cette dernière, Madame Coline Girard, experte mobilité du PNR Chartreuse a pu se joindre à ce repas afin de préciser les modalités d'accès à ce nouveau service, et de remettre les « cartes seniors » en direct.

Cette année était prévue la rencontre avec les enfants de l'école des 4 montagnes pour une remise de cadeaux, confectionnés avec soin : création de photophores colorés et de cartes, écrites par les enfants ! Avec regret, il a paru plus sage, au regard des conditions sanitaires, d'éviter les croisements de générations. Les cadeaux ont été remis et accueillis avec joie.

Un grand remerciement aux équipes éducatives sous la direction de Monsieur Antoine Léger – Directeur de l'école – et Madame Marie Robveille – responsable du Périscolaire – qui ont permis cette action, dans des conditions délicates !

Une proposition sera faite dès que possible, et aux beaux jours pour se rencontrer et remercier en présence, cette jeune génération et fêter 2022 ensemble !

Les colis de Noël ont été retenus par plus de 90 personnes. La distribution des colis est effectuée par l'ensemble des élus du Conseil Municipal. C'est un moment de prise de contact et d'échanges sur la vie quotidienne de nos « anciens » !

Quelques remarques sur ces actions « Repas et Colis de Noël »

- La formule retenue par le CCAS a été évolutive, au regard des conditions sanitaires : les restaurateurs ont été sollicités à plusieurs reprises sur leurs disponibilités à organiser une formule différente. Je tiens à remercier les professionnels qui ont répondu par la positive, même si cette formule n'a pas été retenue par le CCAS.
- Les personnes qui n'ont pas pu bénéficier ni du repas ni du colis de Noël sont priées de bien vouloir se manifester auprès de Madame Corinne Guiguet-Bologne en Mairie pour s'inscrire sur la liste des Seniors pour l'an prochain.
- Un colis a été distribué également à chaque bénéficiaire de la distribution alimentaire, inscrit en décembre 2021 auprès du CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse.



Carte de Noël et photophore - création enfants - Ecole des 4 montagnes - Noël 2021.



Claire GARCIN-MARROU -
Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales
Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr - 06 76 06 72 25



Minibus solidaire et en autopartage

Cette nouvelle mobilité partagée est proposée et mise en œuvre par le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse, en partenariat avec l'opérateur Citiz, au profit de tous les habitants résidents, individuels, familles, entrepreneurs, associatifs, ou sédentaires de passage !

Rendez-vous en salle du Conseil Municipal : Mardi 11 janvier 12h ou 18h !

Vous êtes les bienvenus : Venez vous informer, poser vos questions, exposer vos remarques, interpellé : nous trouverons ensemble des réponses.

Au programme : remise des « cartes seniors » et « cartes solidaires » ; présentation par Citiz des différentes propositions d'utilisation du véhicule, présentation du véhicule et prise en main ; retours d'expériences etc...

Port du masque et distanciation obligatoire



A St Pierre de Chartreuse,
un véhicule partagé
pour aller où vous voulez !

* Voir conditions de l'offre de lancement au verso.

citiz ALPES LOIRE
alpes-loire.citiz.fr



Des véhicules en libre-service près de chez vous et dans 120 villes en France

Pour vos courses, escapades, loisirs... réservez une voiture Citiz pour 1 heure, 1 jour ou plus !



Photo : Cédric Girard - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Citiz, c'est simple et économique



Réservez
votre Citiz
pour 1h ou +



Votre course terminée,
ramenez-la à
sa station d'origine



Payez selon
votre usage
Carburant compris

Utilisations à partir
de 4 €/h + 0,47 €/km*

Profitez de l'offre de lancement !

Vous habitez St Pierre de Chartreuse ? Inscrivez-vous en ligne avec le **CODE PROMO SPC2022** avant le 31/12/2022 et bénéficiez des frais d'inscription et d'un an d'abonnement offert.

citiz



alpes-loire.citiz.fr
04 76 24 57 25

*Prix indiqués TTC en formule « Avec abonnement » pour un utilitaire (XXL).



Appel à tous les Professionnels « faiseurs de repas » sur la Commune

Pour participer au portage des repas « Colis -Repas », afin de créer une dynamique répondant aux demandes, à l'échelle de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, chaque mois, il est possible de rejoindre le groupe.

Prochaine rencontre pour structurer cette nouvelle activité sociale : Mercredi 2 février 18h
Salle du Conseil Municipal

Se manifester par mail auprès de :



claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

Mise à jour et recensement des Aides à domicile sur le village – 2022

Afin de mettre à jour le flyer de présentation de l'organisation des aides à domicile sur Saint-Pierre de Chartreuse, compétence du Département de l'Isère, chef de fil en la matière, je remercie les professionnel.le.s de bien vouloir se manifester pour faire connaître leurs coordonnées, afin de pouvoir structurer et mettre à jour la réponse aux habitants qui le demandent régulièrement, sous forme d'un flyer le plus exhaustif possible.

Se manifester par mail auprès de :



claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

Poste disponible d'administrateur bénévole à pourvoir au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de Saint Pierre de Chartreuse 2022

Pour mémoire, le CCAS est la cheville ouvrière de la politique Action Sociale, menée par la Commune, sous la Présidence de Monsieur le Maire et par délégation, à Claire Garcin-Marrou, Vice-Présidente.

Suite à la démission d'Agnès Cloitre, après nombre d'années d'engagement, une place d'administrateur bénévole, au sein du CCAS, en tant que membre de la Société Civile, est à pourvoir.

L'équipe actuelle se compose de 7 membres : 4 élus - dont Mesdames Jeanne Gerondeau et Sylvie Brun - et 3 bénévoles de la Société Civile - Mesdames Claire Bélanger et Maryse Gigarel.

Je tiens à souligner l'engagement également de bénévoles investies sur des missions régulières : Mesdames David, Rudelin et Focki.

Les missions à assurer sont les suivantes :

- Participer aux réflexions lors des séances de travail ou ateliers thématiques,
- Etre référent.e auprès d'un organisme institutionnel (UDAF par exemple), pour le compte du CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse,
- Prendre part aux délibérations lors des 4 séances annuelles du CCAS (7 votants)

Les orientations d'actions inscrites sur la feuille de route « Affaires Sociales » sont :

- Faciliter l'accès aux droits de chaque citoyen
- Accompagner les besoins en mobilité sur la Commune, en commençant par les publics Seniors et vulnérables, tout en offrant une solution pour les citoyens qui souhaitent s'organiser sur du trajet partagé
- Soutenir et développer le portage de repas par, pour et avec les habitants de St-Pierre de Chartreuse « Colis-Repas »
- Se doter d'un logement d'urgence sur la Commune
- Participer de l'Accueil de Tous sur la Commune
- Conforter une vie de village solidaire par des actions identifiées : repas et colis Noël Seniors ; distribution alimentaire ; soutiens financiers remboursables et

Merci d'envoyer vos candidatures sous forme d'une note d'intention à



claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

En tant que Vice-Présidente du CCAS, Je profite de ce message pour remercier Agnès Cloitre pour sa présence active, tout au long de ces années passées.

Un règlement intérieur du CCAS reste à établir : une belle année de partage en perspective !

Claire GARCIN-MARROU -
Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales
Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr - 06 76 06 72 25

Permanences sociales à la Mairie

Tous les samedis des semaines impaires (sauf jours fériés).

- 8h30 à 10h : Accueil sur rendez-vous à l'accueil Mairie, ou par téléphone :
04 76 88 60 18 ou Elue aux affaires sociales :
06 76 06 72 25
- 10h à 11h : Accueil sans rendez-vous



DIMANCHE 16 JANVIER DÈS 10H

LE HIBOU GOURMAND - SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

VENTE À EMPORTER

Solidaire



**CHOUCRUTE
D'ESTELLE**



VIN CHAUD



**JUS DE POMME
CHAUD**

Animation musicale (Selon les conditions sanitaires)

Réservation Choucroute au : 04 76 53 24 86

**AU PROFIT DU CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS
ET DE L'ASSOCIATION ACCUEILLIR ENSEMBLE EN CHARTREUSE**

COLLECTE SOLIDAIRE

Collecte de dons : alimentaires, produits
d'hygiène, vêtements, jouets, livres...
en très bon état.





CHARTREUSE

SAMSE
NATIONAL TOUR
 Coupe de France de
SKI DE FOND
 2021 • 2022
8 et 9 janvier 2022
Col de Porte - Massif de Chartreuse

SAMSE
 BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

PARTENAIRES OFFICIELS





Enedis a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Mardi 11 janvier 2022 de 10h00 à 12h00

Quartiers ou lieux-dits concernés :

- Brévardière
- 72 Impasse des Trois Sommets
- Les Egaux
- 9423 Saint-Hugues
- Les Epallets
- Les Michons
- Télési Saint-Hugues
- Garcinière
- Gérentière

Déménagement du service Cartes Nationales d'Identité et Passeport

Depuis le 7 décembre 2021, tous les rendez-vous de dépôt de demande et de retrait de Cartes Nationales d'Identité et de Passeport ne sont plus honorés en Mairie des Échelles mais à l'adresse suivante :

Maison de Service Au Public
Le Forum
47 rue Jean-Jacques Rousseau
73360 Les Échelles

Pour rappel, les rendez-vous sont obligatoires pour tous les dépôts de demande et de retraits de titre. Pour prendre rendez-vous, trois possibilités :

En ligne
<https://www.rdv360.com/mairie-des-echelles>

Au secrétariat de la Mairie
04 79 36 60 49

A la maison de Service au Public
04 79 36 20 65

Les missions locales du Bassin Chambérien et du Voironnais Chartreuse organisent le dispositif Garantie Jeunes sur le territoire Coeur de Chartreuse,

La prochaine session se déroulera en janvier 2022

- Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en formation, ni en étude avec peu de ressources financières (foyer fiscal non imposable)
- Conseils et accompagnement individuel, recherche d'emploi, ateliers collectifs facilitant l'accès à l'autonomie et l'insertion professionnelle
- Offrant un accompagnement personnalisé sur 12 mois
- Permettant aux jeunes de bénéficier d'une aide financière (environ 500 euros/mois) pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi

Renseignements auprès des missions locales lors des permanences :

Au Centre Social des Pays du Guiers (sophie.crosland@paysvoironnais.com) 04 76 9317 18

Au Forum des Echelles (vincentlegris@mlchambery.org) 07 77 65 35 43

Renseignements auprès des associations locales jeunesse :

PAJ, Fred 06 71 20 48 18

AADEC, Nour 06 01 88 70 49



Entre Deux Guiers, le 22/12/2021

COMMUNIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL VALLEE DU GUIERS

A l'attention des élus communaux et communautaires

A l'attention des familles utilisatrices de l'accueil de loisirs intercommunal de la Vallée du Guiers

La Communauté de communes Cœur de Chartreuse (CCCC) a communiqué récemment sur la problématique de l'organisation de l'accueil de loisirs pour la période de janvier et février 2022. Pour rappel, le service devait être ouvert à compter du mercredi 12 janvier dans l'école de Miribel les Echelles. L'incidence du Covid sur le calendrier de fin de travaux de la nouvelle école a décalé son emménagement, et les locaux de l'ancienne école, prévus pour l'accueil de loisirs, ne seront pas libérés sur ce début d'année 2022.

Par ailleurs, les nouvelles consignes sanitaires, désormais de Niveau 3, ne permettent plus aux écoles d'accueillir dans leurs locaux des groupes d'enfants et des professionnels extérieurs à l'école.

A ce jour, dans un délai et un contexte très contraints et malgré la mobilisation de la CCCC et du Centre social des Pays du Guiers, aucune solution alternative n'a pu être mise en œuvre : l'accueil de loisirs pour les mercredis du 5 janvier au 9 février inclus ne sera pas ouvert.

La Communauté de communes, aux côtés du Centre Social, tenait à informer au plus tôt les familles utilisatrices du service de cette situation exceptionnelle et indépendante de la volonté de tous.

Nous restons mobilisés pour organiser une proposition alternative et vous tenir informés le cas échéant.

Pour les familles qui n'auraient pas de solution ponctuelle sur ces mercredis, un accueil pourra être proposé pour un certain nombre de places, au sein de l'accueil de loisirs intercommunal du secteur montagne de Cœur de Chartreuse, à Saint Pierre d'Entremont. Dans ce cas, le transport des enfants sera assuré au départ de Saint Laurent du Pont (lieux et horaires de pré-accueil à déterminer).

Nous confirmons, en collaboration avec la commune et le Centre Social, que l'ancienne école de Miribel-les-Echelles une fois libérée pourra accueillir le service sur une organisation stabilisée, sur les 2 années à venir.

Concernant une organisation de plus long terme du service, la réflexion est portée par la CCCC en lien avec les communes du territoire, pour mettre en œuvre un service d'accueil de loisirs de qualité, accessible aux familles et répondant aux besoins de l'ensemble du territoire.

Le dimensionnement du service au regard des besoins, la structuration, et la ou les implantations sont à ajuster, ainsi que l'évaluation financière du projet, dans une période très contrainte.

Cette réflexion est travaillée notamment dans le cadre de la nouvelle Convention territoriale Globale (CTG) avec la CAF, qui interroge les besoins du territoire. Un diagnostic est en cours ; les habitants de Cœur de Chartreuse seront destinataires fin janvier d'une enquête où les besoins de chacun pourront être exprimés.

Nous vous assurons de la volonté de la CCCC et des communes de poursuivre le service d'accueil de loisirs sur le territoire, pour les familles et les enfants, et regrettons cette situation singulièrement compliquée par le Covid.

Anne LENFANT Présidente

Marylène GUIJARRO Vice-Présidente Jeunesse

Contact : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Tél accueil : 04.76.66.81.74



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

« D'abord, nous présentons à tous, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année avec le souhait d'un redressement vigoureux de notre belle station.

Dans cette page, nous allons donner quelques explications qui permettent de mieux comprendre et d'espérer.

On dit que les remontées mécaniques ont été reprises par une société privée pour en rationaliser l'exploitation, ce n'est pas le cas.

SSit (Savoie Stations Ingénierie touristique) qui a réalisé l'audit et conclue, sans doute sur les instructions de la Communauté de Communes qu'il fallait arrêter l'axe village - Les Essarts - La Scia, est une société d'économie mixte contrôlée à 75% par le département de la Savoie dont le Président est Hervé GAYMARD également PDG de cette société. Elle a une filiale la SARL Savoie Stations Domaine Skiable dont le Gérant est Patrick de THIERSANT également Président des remontées mécaniques de Courchevel-Miribel (Société S3V).

Cette société a signé un contrat de délégation de service public le 7/09/2021 avec la Communauté de Communes sous la forme d'une régie intéressée pour l'exploitation de notre station réduite au Planolet et à la Combe de l'Ours. Pour les besoins de ce contrat du 3/11/2021 au 30/11/2022 a été créé le 1/10/2021 un établissement secondaire SSDS REGIE INTERESSE COEUR DE CHARTREUSE DOMAINES. Il faut dire que ce projet de contrat date du 29 juin 2021 antérieur au rapport d'audit de SSIT (6 juillet 2021).

La Communauté de Communes a dissous l'EPIC Cœur de Chartreuse qui gérât nos remontées mécaniques au 31/12/2021 et crée un budget annexe domaine skiable hors remboursement des emprunts de l'EPIC qui sont transférés au budget général de la Communauté de Communes (vote du 14/12/21). Ce budget annexe conforme au compte d'exploitation prévisionnel 2021/2022 de l'avenant n° 1 à la convention avec SSDS (voté le 3/11/22) présente ce que l'on appelle un petit équilibre (donc hors remboursement d'emprunts).

Ce budget annexe indique un total de recettes de 1 482 572 €. Dans ce contrat « régie intéressée », la plupart des charges sont supportées par la Communauté de Communes et le Régisseur (SSDS) perçoit une rémunération de 60 000 € et un intéressement de 10% par rapport au bénéfice du petit équilibre et sans risques par rapport aux pertes et qui seront sans doute à la hauteur de celles de l'EPIC (300 k€ par an sur 3 ans malgré l'aide COVID pour 649 000 € et l'assurance Nivalliance pour faible enneigement 2019-2020 abondée d'un même montant par la Région AURA, soit 240 000 € au total).

Nous précisons que le déficit du SIVU à sa dissolution en 2016 après une année sans neige (557 000 €) a nécessité l'intervention des communes comme au Sept-Laux et au Collet d'Allevard où le déficit des stations pour 1 792 767 € a été repris par la CC du Grésivaudan. Ces trois syndicats ont été dissous par la Préfecture dans le cadre de la Loi NOTRe dont l'objectif était en 2016 de diminuer le mille-feuille territorial de la France en supprimant le maximum de syndicats intercommunaux pour donner plus de compétences aux Communautés de Communes.

Maintenant, agissons pour sauver l'hiver 2022 (Profitions de l'avis favorable de Monsieur le Maire vis-à-vis du télésiège de la Scia pour en demander l'exploitation en lieu et place du télésiège des Fraisses), et travaillons au redressement pour l'hiver 2023. »

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal

(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 13h00 - 17h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00
Jeudi : 8h00 - 13h00 et 14h00 - 17h00
Vendredi : 13h00 - 17h00
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00
samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE

ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME

ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements
consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr



LA STATION COEUR DE CHARTREUSE RECHERCHE DE TOUTE URGENCE :

- UN CONDUCTEUR DE REMONTÉES MÉCANIQUES (H/F)**
- UN AGENT D'EXPLOITATION/CONTRÔLEUR (H/F)**

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE RECRUTE UNE OU UN CHARGE(E) DE PROJET « SEJOURS ET FILIERES DESTINATION CHARTREUSE »

L'ASSOCIATION MONTBRUNO RECHERCHE UN AGENT D'ENTRETIEN (H/F)

LA COMMUNE DE LA PIERRE RECHERCHE UN SECRETAIRE DE MAIRIE (H/F)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE RECRUTE UN CHARGÉ DE MISSION MOBILITÉS ACTIVES VÉLO (H/F)

LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH DE RIVIÈRE RECHERCHE UN AGENT DE RESTAURATION

LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH DE RIVIÈRE RECHERCHE UN AGENT DU SERVICE TECHNIQUE RESPONSABLE DU SERVICE ASSAINISSEMENT ET ESPACES VERTS

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE RECHERCHE UN STAGIAIRE 6 MOIS (H/F)

LA MAIRIE DES ÉCHELLES RECHERCHE UN AGENT DU SERVICE TECHNIQUE (H/F)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE RECRUTE UN AGENT CONTRACTUEL POUR UN POSTE DE RÉFÉRENT HANDICAP (H/F)

RAIDLIGHT RECHERCHE UN TECHNICIEN ATELIER (H/F)

RAIDLIGHT RECHERCHE UN OPÉRATEUR ATELIER (H/F)

RAIDLIGHT RECHERCHE UN COUTURIER / UNE COUTURIERE



Pour plus d'informations retrouvez les offres sur :

www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi



Un hiver en fête !

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

VACANCES DE NOËL

Dimanche 19 décembre : Lancement de saison

Inauguration de la patinoire - de 10h à 12h - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Concert de Noël - à 16h - Musée Arcabas, Saint-Hugues

Lundi 20 décembre

Spectacle de Noël - à 15h - Salle des fêtes, Saint Pierre de Chartreuse

Jeudi 23 décembre

Tour en calèche - de 17h à 19h - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Feu d'artifice - à 19h15 - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse

Mercredi 29 décembre

Feu d'artifice - à 18h30 - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 8 et dimanche 9 janvier

Manche du championnat de France : Samse National Tour ski de fond - Col de Porte
Le samedi : Manche du circuit du Dauphiné pour les jeunes en nocturne

Samedi 12 janvier

Challenge des Nocturnes de ski de fond Chartreuse - à 19h - Station de Saint-Hugues

Jeudi 13 janvier

Atelier d'écriture de l'Attrape Mots - Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 29 et dimanche 30 janvier

Manche du championnat de France : Samse National Tour Biathlon - Col de Porte
Le samedi : Manche du circuit du Dauphiné pour les jeunes en nocturne

Dimanche 30 janvier

Chartreuse Winter Trail - à partir de 7h - Station de Trail, Saint Pierre de Chartreuse

Tous les mardis

Descentes aux flambeaux et nocturnes de ski alpin - De 19h à 21h - Station des Égaux

Tous les jeudis

Bal folk - à 19h - Salle des fêtes, Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 19 février

Tour en calèche - de 17h à 19h - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Spectacle "El Fumista" - à 18h - Salle des fêtes, Saint Pierre de Chartreuse
Feu d'artifice - à 19h15 - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 19 et dimanche 20 février

Biennale neige et glace - Centre bourg, Saint Pierre de Chartreuse
Exposition des artistes de Chartreuse - Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 12 mars

Evènement ski de rando - Espace ski de rando, Saint Pierre de Chartreuse



VACANCES DE FÉVRIER



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les dimanches matin
Plan de ville - Saint Pierre de Chartreuse



PATINOIRE ÉPHÉMÈRE

Les lundis des vacances de 15h à 21h
Les mercredis et samedis de 15h à 18h
Les dimanches de 10h à 15h
Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Autres jours sur réservation : 06 95 69 50 08



EXPOSITION PHOTO SOM

Du 12 au 20 février
Salle des Arts, Saint Pierre de Chartreuse



ESF / ESPACE SKI DE RANDO

Tous les jours sur réservation
Saint Pierre de Chartreuse - 04 76 88 62 87



CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale
en nous envoyant vos photos sur le thème :
"Paysages d'hiver de Saint-Pierre de Chartreuse"



Pour participer à ces concours, envoyez vos photos jusqu'au 15 mars 2022
par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet :
saintpierredechartreuse.fr

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par email : Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN
Crédits photos : Christine GUIMARON, Stéphane GUSMEROLI, Claire
GARCIN-MARROU



Saint Pierre
de Chartreuse